

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7398**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie de Lannion de l'Université de Rennes 1, spécialité Logiciel et Système Informatique.

Nouvel intitulé : Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie de Lannion de l'Université de Rennes 1, spécialité informatique.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, ENSSAT Modalités d'élaboration de références : CTI	Directeur de l'ENSSAT, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La spécialité Logiciel et Système Informatique (LSI) garantit les fondamentaux de la profession d'ingénieur informaticien généraliste et ouvre sur des champs technologiques complémentaires, afin de développer les capacités d'intégration de systèmes informatisés. Ces ouvertures s'appuient, d'une part, sur une bonne connaissance de l'électronique au niveau système et, d'autre part, sur une maîtrise de la chaîne complète de communication machine à machine (de la transmission du signal aux protocoles). Elles permettent notamment de concevoir des systèmes complexes basés sur des objets communicants et d'appréhender les techniques d'interfaçage matériel / logiciel et de développement de logiciel sur des environnements contraints.

Dimension générique propre à l'ensemble des titres d'ingénieur - La certification implique la vérification des qualités suivantes : 1. Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.

2. Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.

3. Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur :

...a. identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis,

...b. collecte et interprétation de données,

...c. utilisation des outils informatiques,

...d. analyse et conception de systèmes complexes,

...e. expérimentation.

4. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer :

...a. engagement et leadership,

...b. management de projets, maîtrise d'ouvrage,

...c. communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.

5. Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels :

...a. compétitivité et productivité,

...b. innovation,

...c. propriété intellectuelle et industrielle,

...d. respect des procédures qualité, sécurité.

6. Aptitude à travailler en contexte international :

...a. maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères,

...b. sûreté, intelligence économique,

...c. ouverture culturelle,

...d. expérience internationale.

7. Respect des valeurs sociétales :

...a. connaissance des relations sociales,

...b. environnement et développement durable,

...c. éthique.

Dimension spécifique à l'école :

L'ingénieur LSI maîtrise les méthodes, techniques et outils de base dans trois champs technologiques complémentaires :

- logiciel : systèmes d'exploitation, ingénierie du logiciel, bases de données ;

- réseaux et communications : du signal aux protocoles de communications ;

- matériel et interface logiciel / matériel : composants électroniques, architectures, temps réel.

Sa compétence principale concerne l'ingénierie du logiciel. Il possède une connaissance approfondie des concepts, des méthodes et des modèles informatiques. Il sait mener de manière méthodologique une approche génie logiciel et maîtrise des techniques avancées d'algorithmique et de programmation. Il est apte à utiliser les techniques relatives aux systèmes d'exploitation, aux réseaux informatiques, aux protocoles de communication, aux applications réparties et aux bases de données.

Ses compétences logicielles s'appuient sur une compétence complémentaire orientée matériel lui apportant une bonne connaissance des techniques d'analyse, de conception de systèmes basés sur l'interfaçage de composants électroniques dédiés. Ces connaissances lui permettent de développer du logiciel sous contraintes (mobilité, consommation, ressources limitées...).

Dans ce cadre, il a la capacité d'appréhender des technologies allant des couches matérielles hautes (niveaux composants) aux applicatifs logiciels, et sait intégrer des composants logiciels et matériels pour concevoir des ensembles informatiques complexes communicants.

Selon l'option choisie en dernière année, il approfondit ses connaissances relatives aux systèmes d'objets communicants ou à l'interaction intelligente (interface vocale et multimodale, accès à l'information, aide à la décision).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le profil de l'ingénieur LSI est en adéquation avec des secteurs d'activités à fort potentiel de développement comme : - les études et le développement d'applications informatiques ;

- l'administration de systèmes informatiques ;
- l'informatique des réseaux ;
- l'informatique de l'Internet ;
- l'informatique du multimédia ;
- le développement de systèmes embarqués.

Etudes et développement Administration de systèmes

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La formation à l'Enssat est découpée en unités de compétences composées de trois à six modules évalués dans le cadre d'un contrôle continu. Les fondamentaux des compétences technologiques sont acquis sur les quatre premiers semestres avec un premier semestre d'adaptation selon l'origine des étudiants (classes préparatoires, techniciens supérieurs). Les cinquième et sixième semestres sont consacrés à des enseignements plus spécifiques (articulés autour d'options) ainsi qu'à la préparation au métier d'ingénieur avec différents formules d'expérience professionnelle (projet, stage classique ou en alternance).

Validité des composants acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants Enssat + Ingénieurs diplômés de l'Enssat + personnalités extérieures (direction de ressources humaines d'entreprises)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants Enssat + Ingénieurs diplômés de l'Enssat + personnalités extérieures (direction de ressources humaines d'entreprises)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants Enssat + Ingénieurs diplômés de l'Enssat + personnalités extérieures (direction de ressources humaines d'entreprises)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décrets n° 85-1243 du 26/11/1985, n° 86-643 du 17/03/1986, n° 87-981 du 07/12/1987

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêtés du 24/10/1986 (JO du 11/11/1986), du 30/03/1989 (JO du 07/04/1989) et du 16/01/09 (JO du 15/02/2009)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

de la 18eme enquête du CNISF" (juin 2007)

Autres sources d'information :

www.enssat.fr

Lieu(x) de certification :

Lannion

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Lannion

Historique de la certification :

Certification suivante : Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie de Lannion de l'Université de Rennes 1, spécialité informatique.